

Fiche d'inscription
École des Arts plastiques
Saison 2024 - 2025



Merci d'écrire lisiblement en majuscules

NOM, PRÉNOM de l'enfant :

Date de naissance :

NOM, PRÉNOM du responsable de l'enfant :

Adresse :

Cp / Ville :

Tél :

Adresse mail : **(indispensable pour vous informer en cas d'absence de l'enseignante)**

..... @.....

Horaires des ateliers

MERCREDI..... de 14h à 15h30 de 6 à 8 ans

MERCREDI..... de 15h30 à 17h..... de 8 à 12 ans

SAMEDI de 14h à 15h30 de 8 à 12 ans

SAMEDI de 15h30 à 17h00 plus de 13 ans

(sous réserve d'un effectif suffisant par cours)

TARIFS : 280€ (comprenant tout le matériel)

Tarifs dégressifs pour les Guingampais en fonction du **Quotient Familial** :

Merci de fournir une **attestation de la CAF** indiquant votre QF si ce dernier est **inférieur à 1169**

QF > à 1169 : 280 €

QF de 786.01 à 1169: 169 €

QF < 786 : 61 €

- Le paiement des cours se fait à réception d'une facture adressée en début de chaque trimestre.

- **PAIEMENT A ADRESSER AU TRÉSOR PUBLIC**

- Possibilités de paiement avec les **chèques ANCV** et les **tickets loisirs CAF**

(à remettre au Pôle Culture-Patrimoines de la Ville de Guingamp en début de trimestre)

L'engagement sera définitif à compter de la 2ème semaine de cours.

L'inscription constitue un engagement à l'année.

N.B. Toute demande d'arrêt des cours ne pourra être étudiée qu'après réception d'un courrier daté invoquant le motif de la démission dûment notifiée (déménagement, maladie).

Une fois validée, la demande d'arrêt ne pourra être prise en compte que le trimestre suivant la réception du courrier.

Théâtre du Champ au Roy

Pôle Culture-Patrimoines

1 Place du Champ au Roy

CS 50543

22205 GUINGAMP CEDEX

02.96.40.64.45

service.culturel@ville-guingamp.com

Lu et approuvé le.....

Signature des parents

En cas d'urgence

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription

Je, soussigné (e)

autorise

n'autorise pas

le personnel de l'école musicale des arts plastiques, à prendre, en cas d'urgence, toutes les dispositions nécessaires et contacter les numéros d'urgence.

Personne à contacter : (nom, prénom, n° de téléphone fixe et/ou portable)

.....
.....

Leà

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Droit à l'image pour personne mineure

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription

Je, soussigné (e)

autorise

n'autorise pas

l'école municipale des arts plastiques à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Leà

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :